



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 8 juillet 2014
18 heures 30

CP/VC

N° 001720

Urbanisme
Opérationnel - Vente
de la parcelle
cadastrée CL 581 ZAC
de la Péyrolière,
propriété de la
commune d'Apt, à la
SCI les Chênes Verts .

Affiché le :

Le **mardi 8 juillet 2014 à 18 heures 30** le Conseil Municipal, convoqué le 1° juillet 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Laurence BARBIER

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Le conseil municipal est informé que la ville d'Apt est propriétaire de la parcelle cadastrée CL 581 d'une surface de 159 m² dans la ZAC de la Péyrolière.

Cette petite parcelle issue de découpages réalisés à l'origine de la création de la ZAC, est située en partie nord-ouest du périmètre de la zone d'activité en bordure de la piste cyclable et ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune.

En date du 24 Janvier 2014, Monsieur Fougerousse, gérant de la société les Chênes Verts située sur le fond voisin, a sollicité la commune en vue d'acquérir cette petite parcelle afin de terminer l'alignement de sa propriété le long de la piste cyclable après acquisition d'un autre délaissé propriété du Parc Naturel Régional du Luberon.

Vu la demande de la SCI les chênes verts.

Vu l'avis du service des domaines N° 2014-003-V-0208 en date du 25.02.2014 relatif à la valeur vénale du bien, fixant le prix à 795 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver cette vente à la SCI les chênes verts.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve la proposition d'achat telle que présentée ci-dessus.

Approuve le prix de vente de la parcelle CL 581 d'un montant de 795 €

Dit que les frais des formalités liés à la transaction seront à la charge du demandeur.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et tous actes nécessaires à l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**